NATIONS UNIES

CONSEIL DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/2506
30 janvier 1952

ORIGINAL: FRANCAIS

Distribution double

Projet de résolution soumis par le représentant de la France à la 571ème séance du Conseil de sécurité le 30 janvier 1952

Le Conseil de sécurité

Vu la recommandation contenue dans le paragraphe 2 de la résolution adoptée le 11 janvier 1952 par l'Assemblée générale,

Dissout la Commission des Armements de type classique.

- - - - -

P. 52 -3.1570